

Compte-rendu Assemblée Générale

11 février 2011



Membres présents de l'Association Glisse Pont-Mahé

Jacky Baholet, Boursicot Thierry, Barbière Patrick, Veilleux Sébastien, Erieanu Thierry, Mahey Arnaud, Patrick Santerre, Pascal Jacquet, Gilles Carabin.

1. Introduction :

- Rappel de l'objet de l'association.
- Brèves informations sur les membres de l'association en 2010-2011 :
 - 30 membres
 - 11 pratiquent la planche
 - 23 pratiquent le kite
 - moyenne d'âge environ 44 ans
 - 90% habitent à moins de 20km

Par rapport à la saison précédente le nombre d'adhérents à un peu diminué (38 en 2009) mais les proportions restent les mêmes. (Les adhérents notre association sont toujours des « locaux » avec 2/3 kites et 1/3 planches mais plus de femmes).

2. Bilan des activités :

- Affiliation à la FFVL (club n° 16014)
- Mise à jour du site internet.
- Participation aux réunions « locales » : commission nautique avec « Natura 2000 » où l'association tente de faire entendre ses positions. (**Voir compte-rendu et encore merci aux participants...**)
- Participation aux réunions « conseils des associations » d'Assérac.
- Participation aux demi-journées de « nettoyage citoyen » de la plage organisées par la mairie d'Assérac.
- Rendez-vous avec comité départemental vol libre : CDVL en automne pour l'activité Kitesurf

3. Bilan / relationnel Municipalités :

→ La mairie d'Assérac semble, à nouveau satisfaite du déroulement de la saison d'été, sans problème notable concernant la pratique des sports de glisse et la cohabitation de celle-ci avec les autres pratiques sur la plage. C'est donc, à nouveau cette année, un retour positif sur la saison. A cela une explication qui doit se trouver dans le faible nombre de plaintes ou retours recueillis en mairie de la part des vacanciers, autres usagers du site.

Les discussions avec la mairie au sujet de l'inclinaison des poteaux de maintien des balustrades pour la protection des pratiquants de kite-surf ont échoué compte tenu de la position adoptée par nos interlocuteurs sur le sujet mettant en avant qu'à trop insister sur la sécurité, la meilleure protection pourrait bien être d'interdire purement et simplement notre pratique...! Les discussions ouvertes avec la municipalité sur ce sujet n'ont donc pas permis d'aboutir au moindre consensus pour « sécuriser » la pratique de nos sports de glisse.

La durée de la saison estivale 2010 n'a pas été conforme aux propos tenus en réunion par la mairie. Elle a débuté début juin et s'est achevée au 30 septembre... Cette décision prise sans tenir compte des « engagements » et positions donnés lors des réunions, nous laisse perplexes... La décision finale est prise par le conseil municipal (et la bonne volonté montrée par les conseillers lors de nos entretiens et réunions s'efface alors ... Nous souhaiterions avoir des échanges plus « poussés » avec la mairie et le dialogue bien qu'existant nous semble parfois unilatéral.



Compte-rendu Assemblée Générale

11 février 2011



Nous sommes également conscients que les dernières saisons se sont bien déroulées favorisées par des conditions météo... Des soucis pourraient toujours apparaître lors d'un fort afflux conjugué de pratiquants de sport de glisse et de vacanciers lors des longs week-ends de printemps notamment... Le partage du plan d'eau et de la plage avec les vacanciers, plagistes, baigneurs, pêcheurs, commerçants ayant une activité sur la baie... est un équilibre délicat à trouver, mais l'association semble maintenant être un des interlocuteurs représentatif de l'activité glisse auprès des autorités...

→ Un courrier a été adressé à la mairie de Pénestin qui, par sa réponse, a pris acte de notre existence par le fait même de sa réponse.

4. Bilan financier 2010:

- Recette 30x5€ de cotisations = 150€
- Achat / Recette tee-shirt / polos équilibrés
- Bilan 99,13 € et trésorerie positive de 327,03 € au 01/02/2011
- Nouvelle demande de subvention faite à la mairie à suivre ... (pour frais fonctionnement, bureautique, site Internet, festivité et signalétique sur la plage...)

5. Discussions / débats :

- Sensibilisation des pratiquants présents sur l'intérêt de la prise de licence FFVL avec notamment RCA (responsabilité civile Aérienne) couvrant les dégâts potentiellement causés par une aile et uniquement assuré par la FFVL...
- Prochaine saison : Le balisage / affichage sur la plage et le « zonage » paraît correct et n'ont pas été remis en cause. La fréquentation du site s'accroît d'année en année. Sur la plage, les ganivelles de grande hauteur et pointes en haut restent dangereuses vis-à-vis de la pratique du kite-surf et signalées comme telles, mais sans espoir d'amélioration... (voir +haut)
 - Essayer d'obtenir par avance et de manière fiable des dates d' « ouverture » et de fermeture » de la zone...
 - Essayer d'obtenir par avance pour anticiper la préparation de la prochaine réunion nautique mairie.
- L'envahissement de la baie par les algues :
Par le passé, les algues se développaient quelque peu en période calme et disparaissaient avec les conditions hivernales. Aujourd'hui elles ont fait souche, se sont sédentarisées en envahissant toute la baie. Ce sujet a été abordé avec la mairie qui pratique le nettoyage sélectif de la plage pour lui donner une apparence estivale et laisser les « bonnes algues » en engrais des plantes de la dune... L'opération initialement ne se fait pas avec des machines spécialisées pour la collecte sélective et ne se pratique que sur la zone baigneurs



Compte-rendu Assemblée Générale

11 février 2011



La plage semble se dégrader, se creuser et les graviers sous-jacents ont fait leur apparition là où il n'y avait que du sable... La quantité d'algues devient préoccupante en été car elles se développent dans l'eau et s'accumulent en fond de baie et envahissent la zone de navigation (à marée haute / vent on-shore, gare aux paquets d'algues !!!).

→ Sujet à ré-aborder avec la mairie.

- Le parking les « Pieds dans l'eau » qui était l'âme du site en hiver complètement fermé :
Une discussion informelle avec une représentante mairie d'Assérac pour « ré ouvrir » l'accès en hiver n'ayant donné aucun espoir...
→ Nous pouvons essayer auprès des propriétaires des « Pieds dans l'eau » et locataire du terrain pour prendre la « température »... L'encombrement du seul accès resté disponible et des nuisances que cela provoque aux résidents peu être avancé en argument ...
Il est probable que les discussions tiennent en substance des 'gros sous' liés à l'usage de l'espace loué au restaurant dans le cadre du bail dont il bénéficie
- Avis partager sur la dangerosité du rocher en arrivant devant sapin et un peu dangereux à mi-eau :
→ demander en mairie d'Assérac si possibilité de l'enlever ?...
- Une zone de décollage élargie (proche sortie camping) avait été demandée :
→ Insister auprès de la mairie d'Assérac.
- Liens avec les autres associations :
Cette année devrait connaître des développements avec les différentes associations et organismes pour faire connaître davantage GPM et sa vocation.
→ Se faire référencer / sites internet des sports de planche à voile et kite (Newkite, surf44, ...)
→ Se faire référencer par la FFVL qui classe actuellement les sites nationaux en se renseignant auprès des communes : une rencontre avec M. Guy Charousse / président comité Pays de la Loire devrait permettre la prise en compte de nos attentes concernant les conditions de pratique sur le site.
- Fabrication de flyers pour la promotion de l'association (Sté Coufran / nelle. Zone Guérande)
- Idée de se retrouver régulièrement sans tomber sur une organisation trop lourde et des responsabilités trop importantes :
→ Discussion sur l'organisation d'une journée « Rendez-Vous » sur Pont-Mahé où les membres de l'association pourrait se retrouver... autour d'activités nautiques (« Run » sur bouées par équipe Planche + Kite ou « cours partagé » avec Maxime Pierlot de l'école plaisir-kite + planche ? ...)
→ Les questions d'assurance restent à préciser.

Merci aux membres de leur présence, de leur participation et propositions.

Le président
Gilles CARABIN

